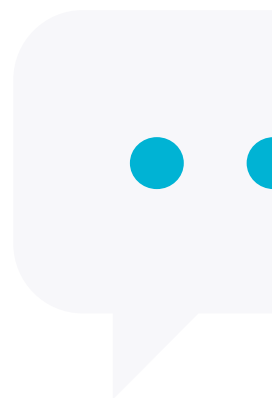
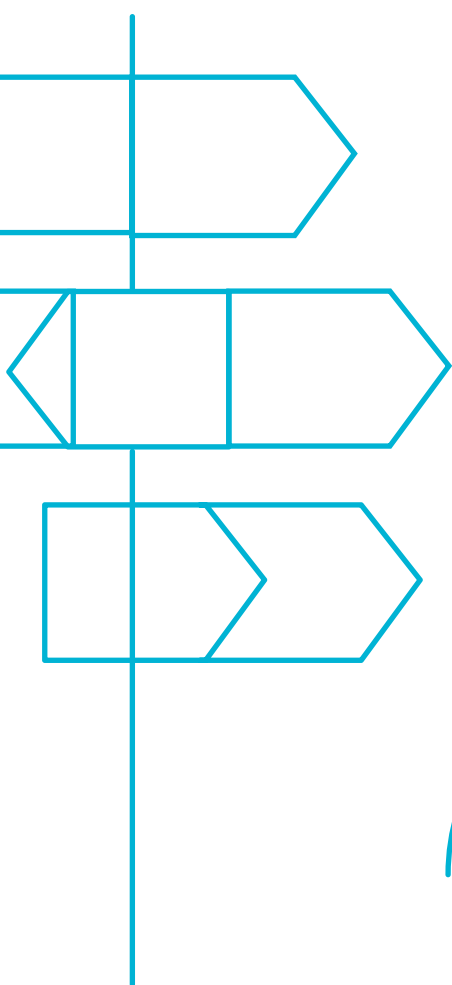


JUILLET 2024

Regards croisés sur l'intérim

1 | Image de l'intérim





Sommaire

1

**Une opinion positive
de l'intérim**

4

2

**Les nombreuses facettes
de l'expérience en intérim**

7

3

**L'efficacité des agences
d'emploi reste reconnue**

12

4

**Des intérimaires moins au
fait du CDI**

17

5

**Une acceptabilité du CDI
en baisse**

18



ÉCHANTILLON INTERROGÉ

1 000

salariés intérimaires ayant réalisé
au moins une mission d'intérim au cours
de l'année écoulée



2 002

personnes du **grand public**
(salariés du public, salariés du privé,
demandeurs d'emploi, étudiants)



INTERVIEWS
RÉALISÉES EN LIGNE
PAR BVA

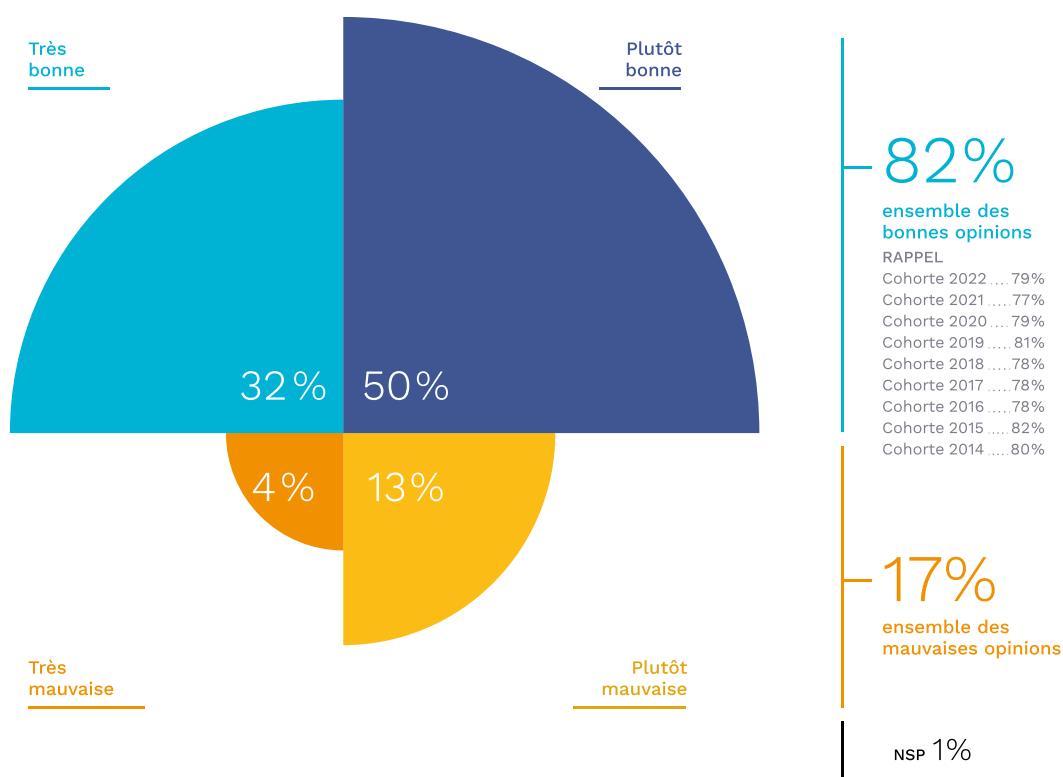
Plus de 8 intérimaires sur 10 ont une “bonne opinion” de l'intérim, un niveau qui retrouve les sommets

QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



Répondants → Intérimaires



La majorité des personnes ayant eu une expérience dans l'intérim au cours de l'année en ont une **bonne image (82%)**.

32 %

ont même une **très bonne opinion** de l'intérim.

Après un point bas mesuré en 2022, le niveau progresse cette année de 3 pts par rapport à la dernière mesure et retrouve le sommet atteint en 2016.

L'intérim : de la liberté, de la flexibilité dans le travail, mais qui peut également être synonyme de précarité

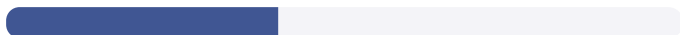
QUESTION

Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quels sont les trois mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?

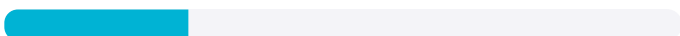


Répondants → Intérimaires

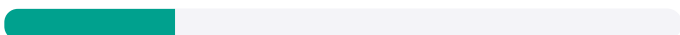
Liberté



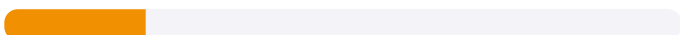
Travail



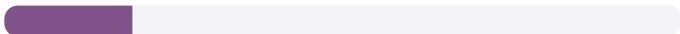
Salaire



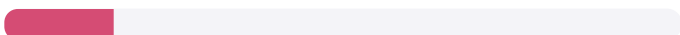
Précarité



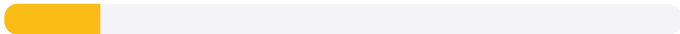
Flexibilité



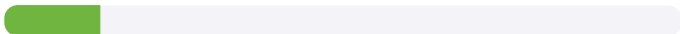
Mission



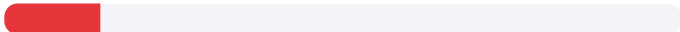
Argent



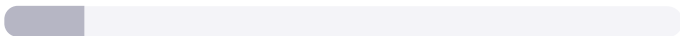
Expérience



Court terme / courte durée



Choix



Les évocations spontanées des intérimaires interrogés se montrent toujours ambivalentes

Comme l'année dernière, l'intérim évoque d'abord la notion de **Liberté**. De la même manière, l'intérim est également bien associé à des notions comme **Flexibilité** ou **Choix**.

Ces notions ne vont pas sans masquer le fait que l'intérim, procurant un "Travail", des "Missions" de "Courte durée" peut être synonyme de "Précarité".

Une opinion positive de l'intérim au sein du grand public, sans distinction entre les cibles

QUESTION

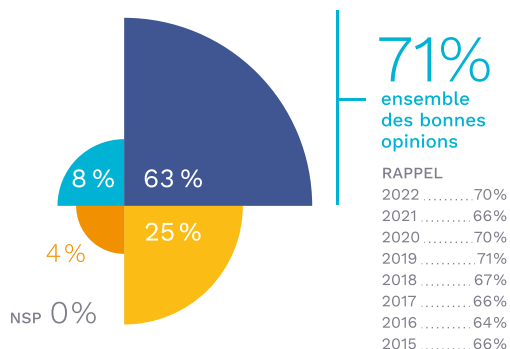
De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



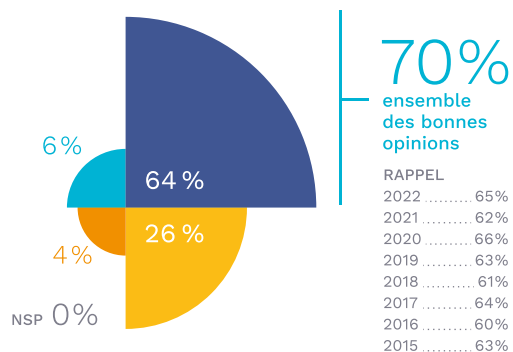
Répondants → Grand public



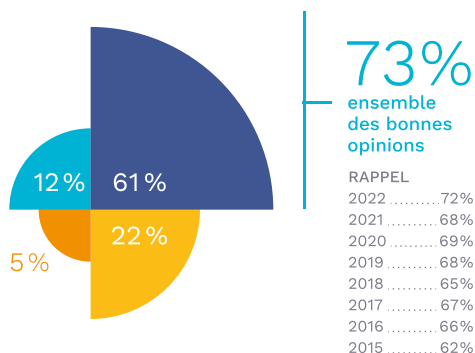
Salariés du privé



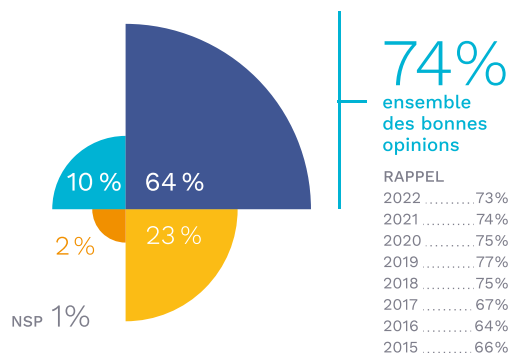
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



Très bonne opinion



Plutôt bonne opinion



Plutôt mauvaise opinion



Très mauvaise opinion



**Le grand public
(hors retraités) a plutôt
une bonne opinion de
l'intérim**
(de 70% à 74% d'opinions
positives).

**Des scores en hausse
cette année à des
niveaux de "bonnes
opinions" parfois
jamais atteints
(salariés du public,
demandeurs d'emploi).**

**Des écarts positifs de
5 à 11 points lorsqu'on
compare les scores de
cette vague à ceux
enregistrés en 2016.**

Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

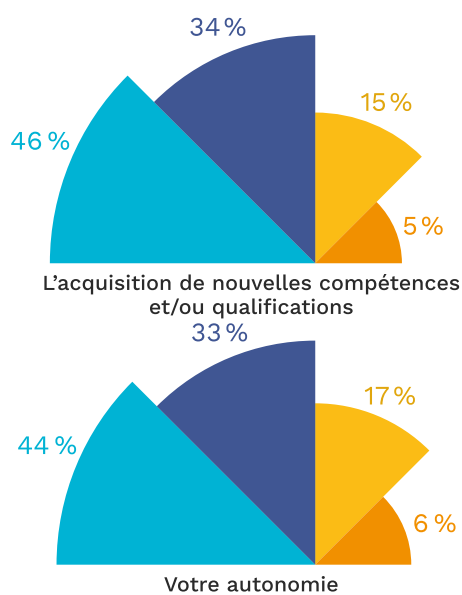
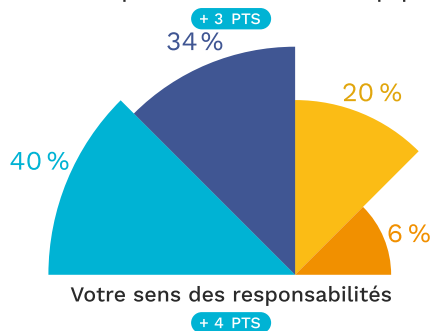
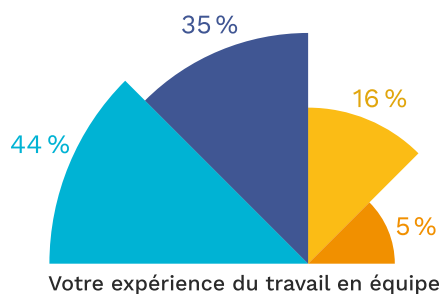
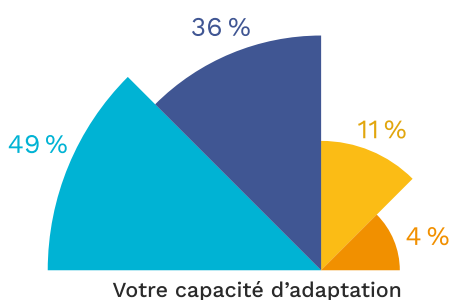
L'apport de l'intérim dans le développement des compétences

QUESTION

D'une manière générale, l'intérim vous a-t-il apporté quelque chose en ce qui concerne... ?



Répondants → Intérimaires



● Oui, tout à fait ● Non, pas vraiment
● Oui, plutôt ● Non, pas du tout
+ 3 PTS Évolution de l'ensemble « Oui » depuis un an

Les intérimaires de 2023 estiment que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

85%

Capacité d'adaptation

80%

L'acquisition de nouvelles compétences

79%

L'expérience du travail en équipe

77%

L'autonomie

74%

Le sens des responsabilités

L'intérim leur a davantage apporté cette année en matière d'expérience du travail en équipe et de sens des responsabilités, moins en matière d'autonomie.



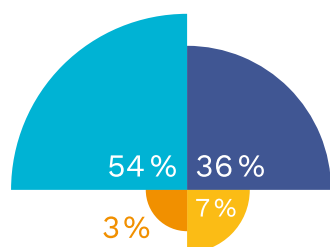
Un passage dans l'intérim est un moyen de se former, de diversifier ses compétences et de s'insérer durablement dans l'emploi

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour... ?

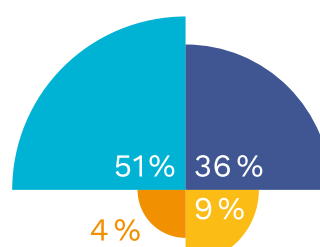


Répondants → Intérimaires



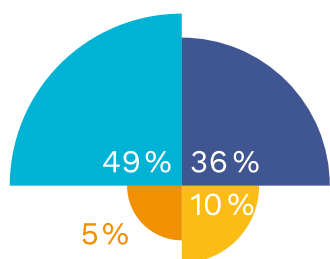
Acquérir une expérience professionnelle

90%
ensemble
« utile »



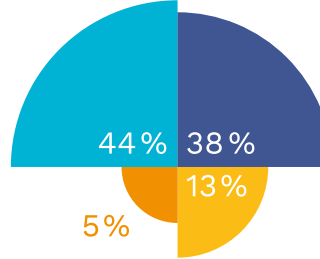
Apprendre différents métiers

87%
ensemble
« utile »
+ 3 PTS



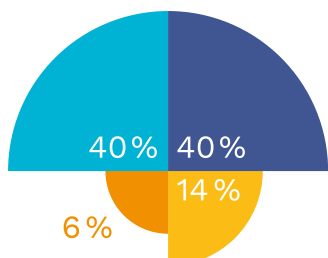
Financer ses études

85%
ensemble
« utile »



Se former

82%
ensemble
« utile »
+ 4 PTS



Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée (6 mois ou plus)

80%
ensemble
« utile »
+ 4 PTS

- Très utile
- Assez utile
- Peu utile
- Pas du tout utile

+ 3 PTS Évolution de l'ensemble « utile » depuis un an

Les intérimaires de 2023 estiment que l'intérim leur a été utile en ce qui concerne :

90%

Acquérir une expérience professionnelle

87%

Apprendre différents métiers

85%

Pour financer ses études

82%

Se former

80%

Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

Nette progression des réponses concernant se former et trouver un emploi pérenne.



L'expérience en intérim a pu apporter un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, un travail digne d'intérêt et une rémunération plutôt satisfaisante

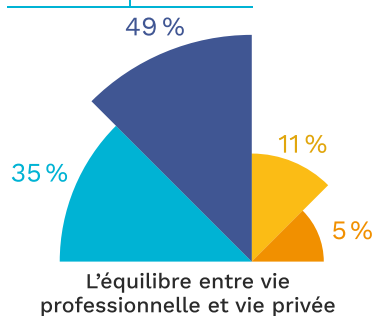
QUESTION

Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...

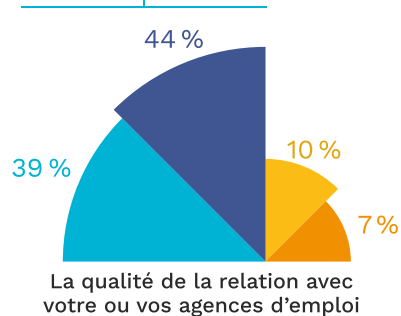


Répondants → Intérimaires

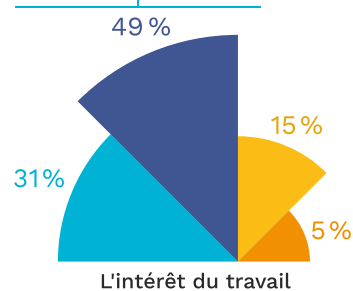
84% ensemble « satisfaction »



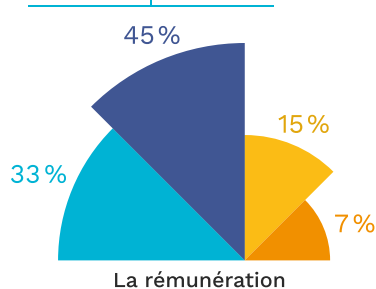
83% ensemble « satisfaction »



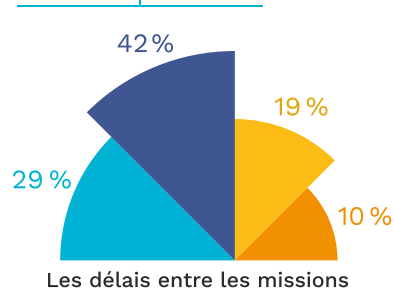
80% ensemble « satisfaction »
+ 3 PTS



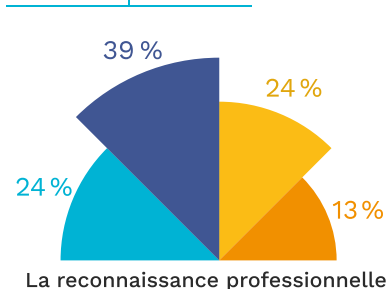
78% ensemble « satisfaction »



71% ensemble « satisfaction »
- 3 PTS



63% ensemble « satisfaction »



● Très satisfait ● Plutôt satisfait ● Plutôt insatisfait ● Très insatisfait

+ 3 PTS Évolution de l'ensemble « Satisfaction » depuis un an



Les intérimaires de 2023 se déclarent toujours largement satisfaits de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) (83%).

Les autres aspects sont également bien appréciés, notamment l'équilibre vie professionnelle / vie privée, l'intérêt du travail (+ 3 pts) et la rémunération (maintien de la nette hausse enregistrée l'année dernière).

A noter une baisse de la satisfaction quant aux délais entre les missions (71%, -3 pts).

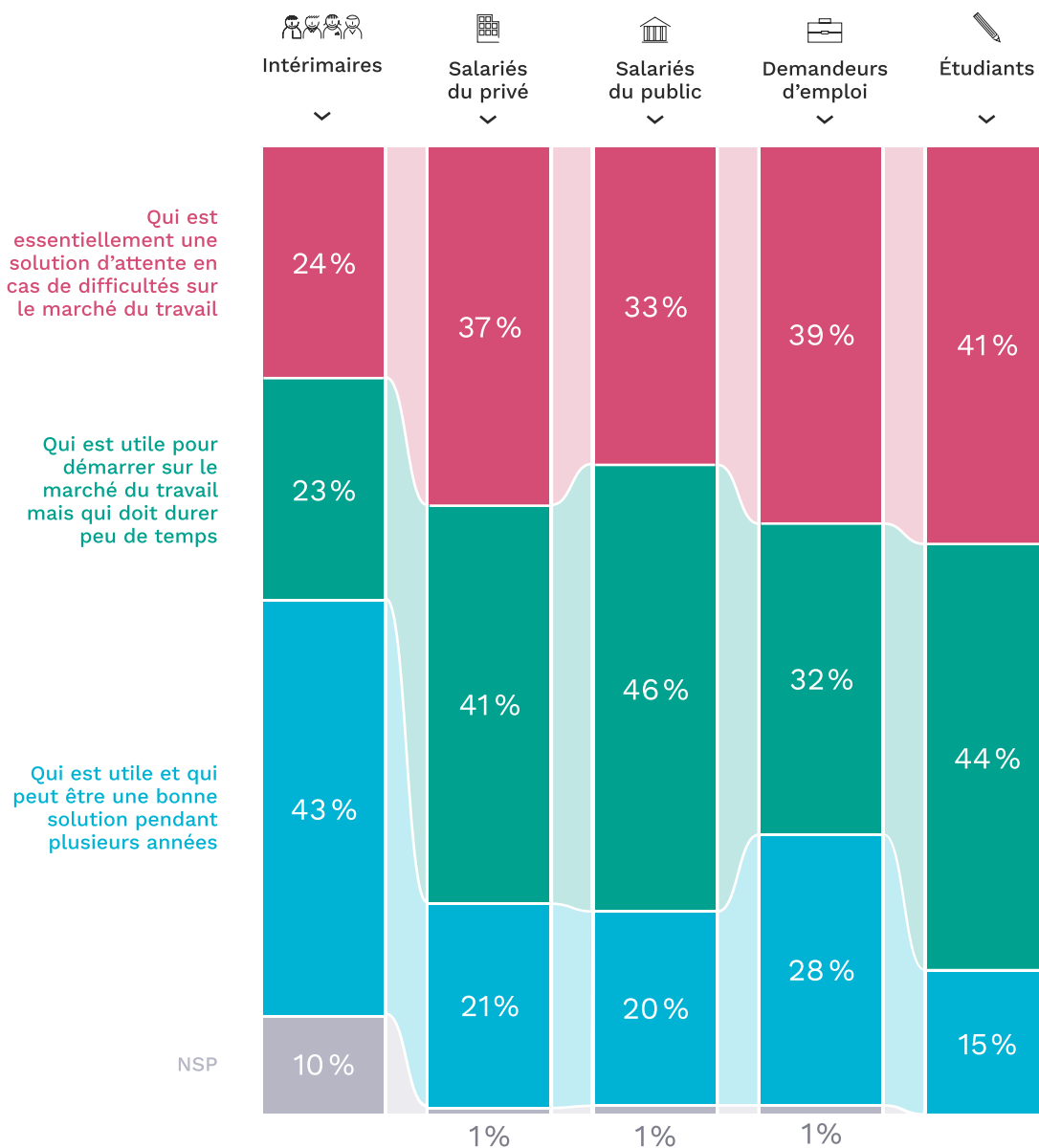
Les intérimaires perçoivent majoritairement l'intérim comme une solution de long terme tandis que le grand public le perçoit plus comme une solution transitoire

QUESTION

Pour vous, travailler en intérim est quelque chose... ?



Répondants → Grand public + intérimaires



Pour le grand public, l'intérim reste majoritairement perçu comme une **solution utile de courte durée...**

... à la différence des **intérimaires** qui voient davantage l'intérim comme une **solution durable (43%)**.

Les salariés et encore plus les étudiants voient en effet principalement l'intérim comme un moyen utile pour **démarrer sur le marché du travail**.

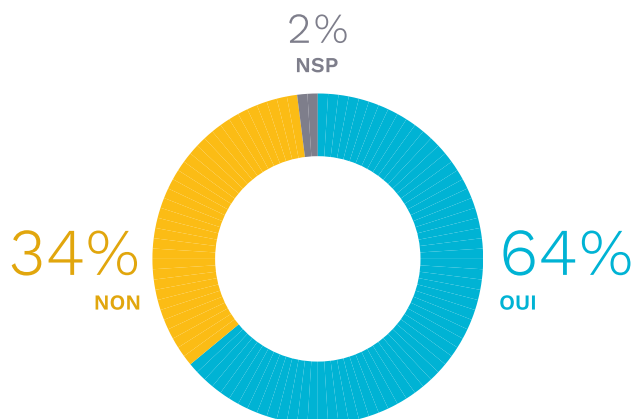
Les deux tiers des intérimaires pensent poursuivre l'intérim dans l'avenir. Ils s'y projettent plus longtemps (la plupart du temps, plus d'un an)

QUESTION

Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



Répondants → Intérimaires



64 %

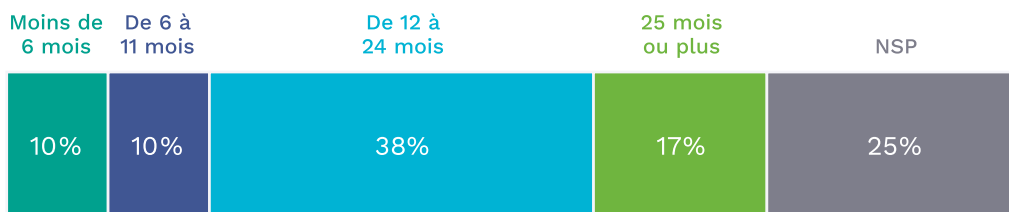
des intérimaires (quelle que soit leur ancienneté) envisagent de continuer à travailler en intérim. Un résultat en hausse par rapport à la précédente cohorte (+4pts).

QUESTION

Pendant combien de temps pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



Répondants → Intérimaires



La projection dans l'intérim est cette année :

Plus longue ("plus d'un an" : 55%, +5 pts)

Encore moins évidente à envisager (+5 pts de NSP, après +11 pts en 2023)

L'efficacité des agences d'emploi reste reconnue

La grande majorité de actifs recommanderait l'intérim à un proche

QUESTION

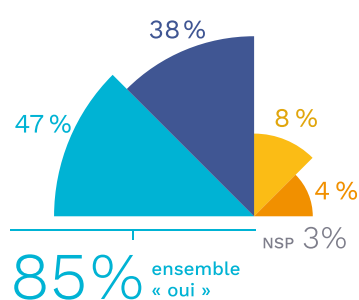
Conseilleriez-vous à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ?



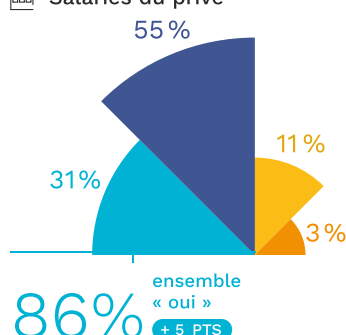
Répondants → Grand public + intérimaires



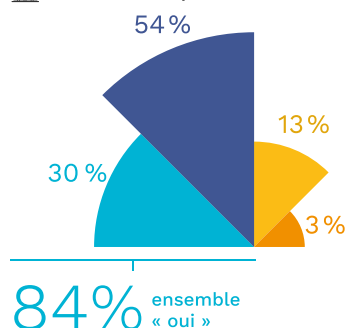
Intérimaires



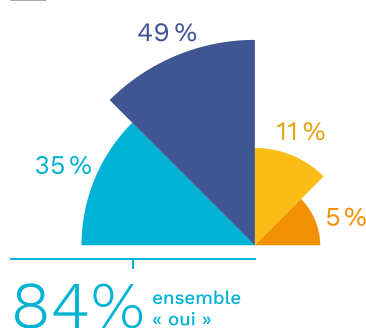
Salariés du privé



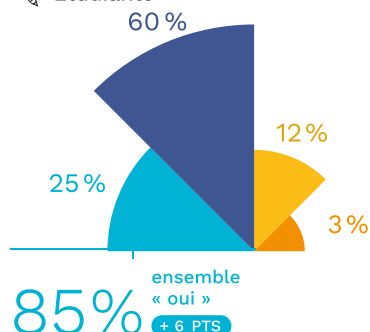
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas



85 %

des intérimaires conseilleraient à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim, dont 47% certainement.

Le niveau de recommandation est également particulièrement élevé au sein du grand public (hors retraités)...

Il gagne même en intensité chez des salariés du privé (+5 pts)

Ainsi que pour les étudiants (+6 pts)

Quelle que soit la cible, les agences d'emploi sont des acteurs auxquels s'adresserait le grand public en situation de recherche d'emploi

QUESTION

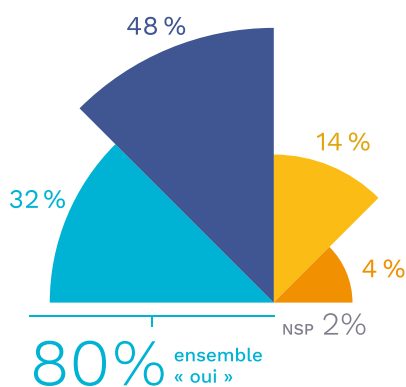
Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'emploi pour retrouver un emploi?



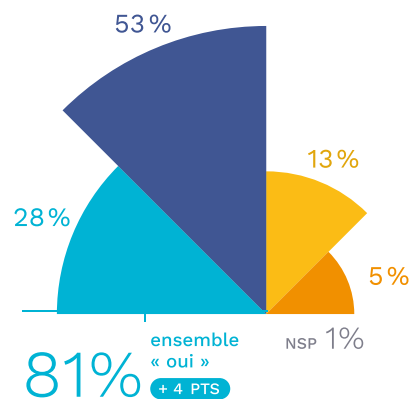
Répondants → Grand public



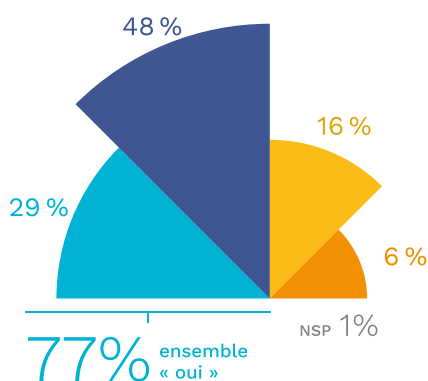
Salariés du privé



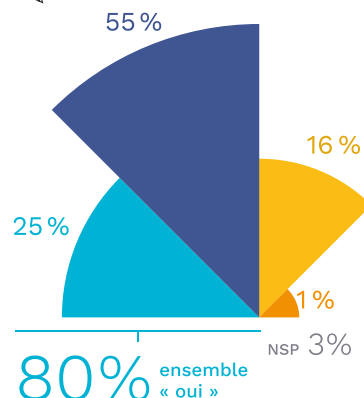
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Oui, certainement
 ● Oui, probablement
 ● Non, probablement pas
 ● Non, certainement pas



A des niveaux en hausse tendancielle, le grand public s'accorde toujours dans la perception qu'il a des agences d'emploi : quelle que soit la cible interrogée, plus des trois quart seraient prêts à s'adresser à une agence pour retrouver (ou trouver) un emploi.

Une hausse notable auprès des salariés du public.

Comme en 2023, l'efficacité des agences pour trouver un CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi est reconnue par plus des deux tiers du grand public

QUESTION

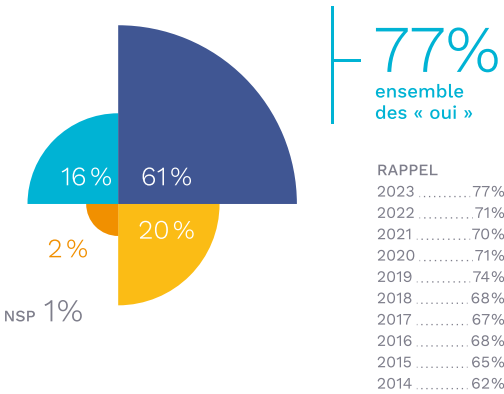
Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?



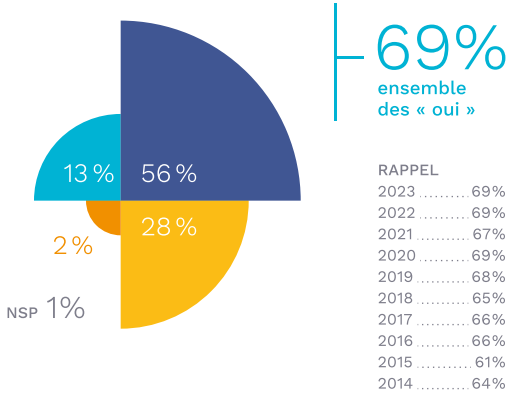
Répondants → Grand public



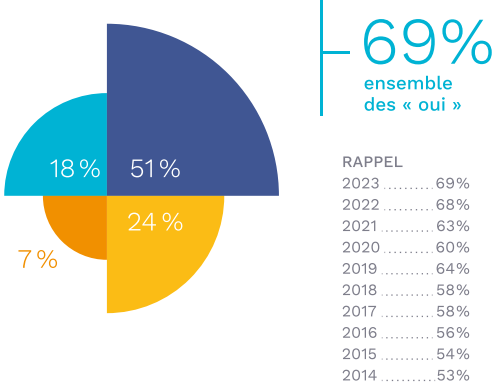
Salariés du privé



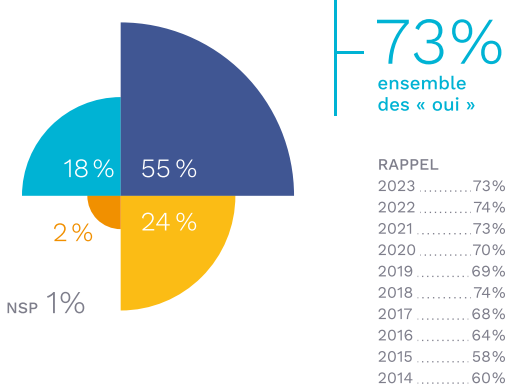
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, pas vraiment Non, pas du tout



Plus des deux tiers des cibles du grand public estiment que les agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi.

Une crédibilité particulière des agences auprès des salariés du privé, tandis qu'elle marque le pas (à un niveau élevé) auprès des étudiants.

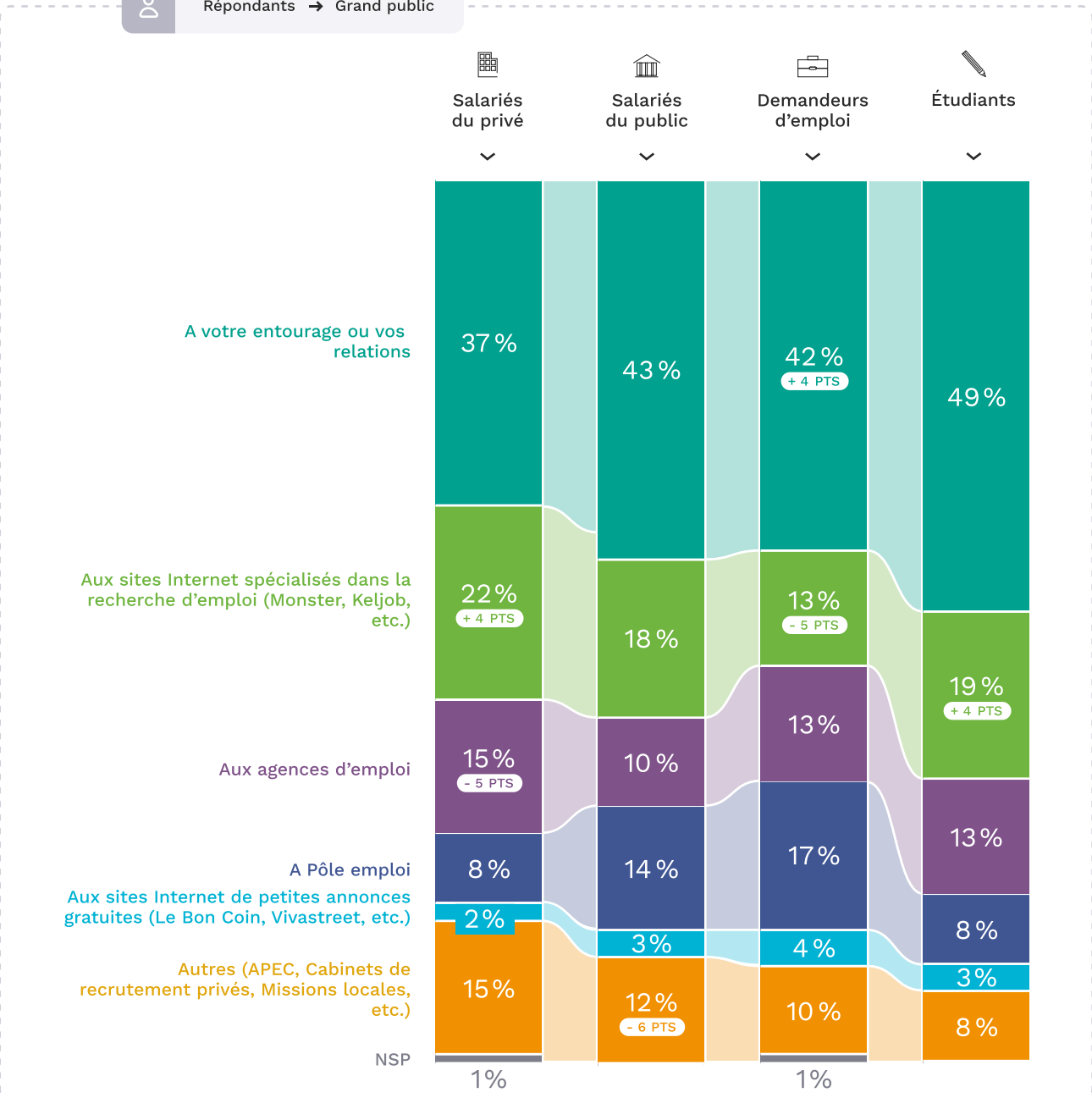
L'entourage ou les relations restent les premiers acteurs de confiance dans une démarche de recherche d'emploi

QUESTION

À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi?



Répondants → Grand public



Les différentes cibles ont le plus confiance en leur “réseau” pour trouver un emploi.

En comparaison, les salariés du privé “miserai” un peu moins sur le réseau, davantage sur les sites spécialisés (+4 pts) et les agences d'emploi (-5 pts).

La confiance envers les agences s'érode encore auprès des demandeurs d'emploi (-3 pts, après -5 pts en 2023).

En dehors de Pôle emploi, l'agence d'emploi reste l'acteur le plus consulté dans le cadre d'une recherche d'emploi

QUESTION

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, quel(s) acteur(s) de l'emploi avez-vous contacté ?

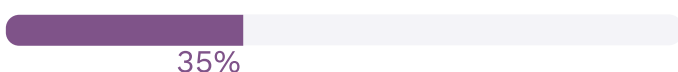


Répondants → Demandeurs d'emploi

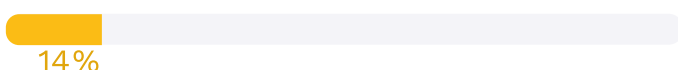
Pôle emploi



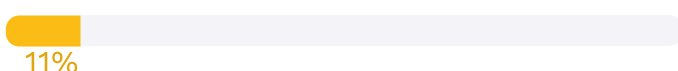
Une agence d'emploi



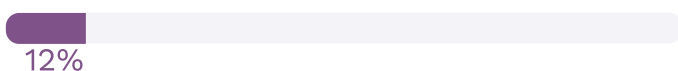
Un cabinet de recrutement



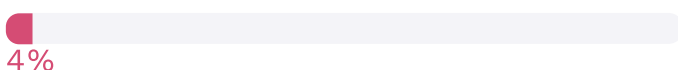
L'APEC



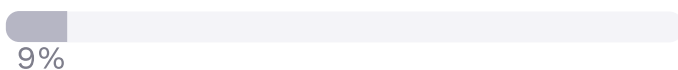
Une Mission locale



Une Chambre des métiers



Autres



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



35 %

Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi a contacté une agence d'emploi lors de sa recherche.

Pôle emploi reste l'acteur le plus contacté par les demandeurs d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi (78%), même si cette proportion baisse (-4 pts), notamment au profit des cabinets de recrutement.

Des intérimaires moins au fait du CDI Intérimaires (CDII)

La La tendance amorcée en 2023 se confirme, les intérimaires ont moins entendu parler du CDI Intérimaire (qu'entre 2017 et 2022)

QUESTION

Avez-vous déjà entendu parler du CDI Intérimaire ?

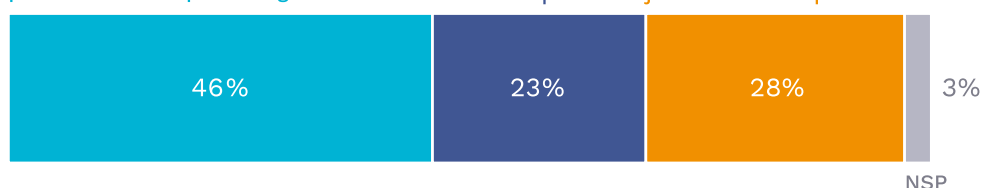


Répondants → Intérimaires

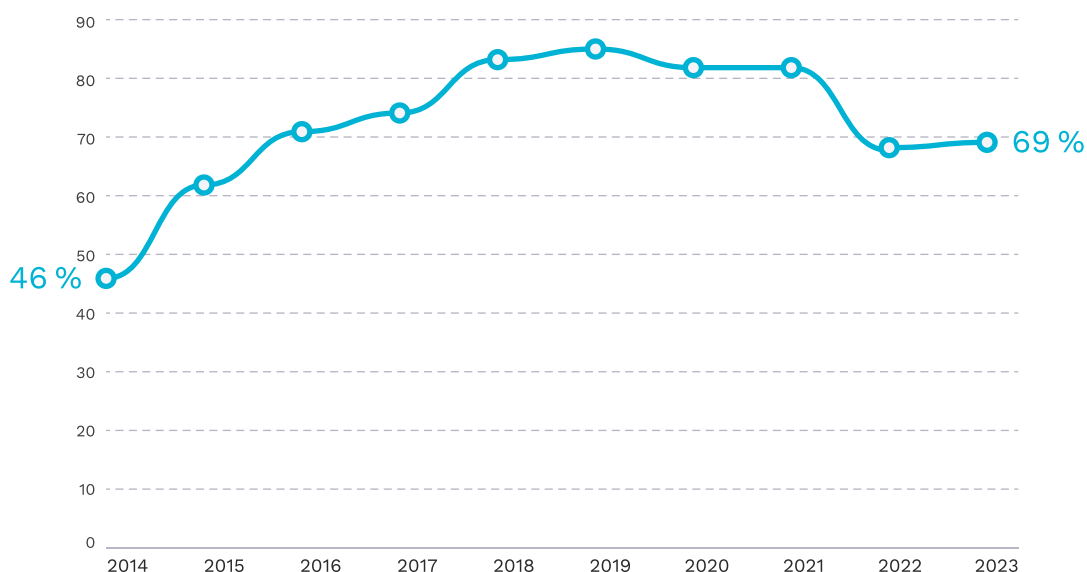
Oui et vous savez précisément de quoi il s'agit

Oui, vous en avez entendu parler ne serait-ce que de nom

Non, vous n'en avez jamais entendu parler



Évolution ensemble de « oui »



Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.



La notoriété du CDII se stabilise au niveau enregistré en 2023 (69%).

Le niveau enregistré en 2023 n'était donc pas un artefact mais bien la dénotation d'une connaissance moindre du CDII par les intérimaires, par rapport aux années post 2017.

Si l'ensemble de ceux qui en ont entendu parler reste stable, plus nombreux sont ceux qui savent précisément ce dont il s'agit (46%, +5 pts).

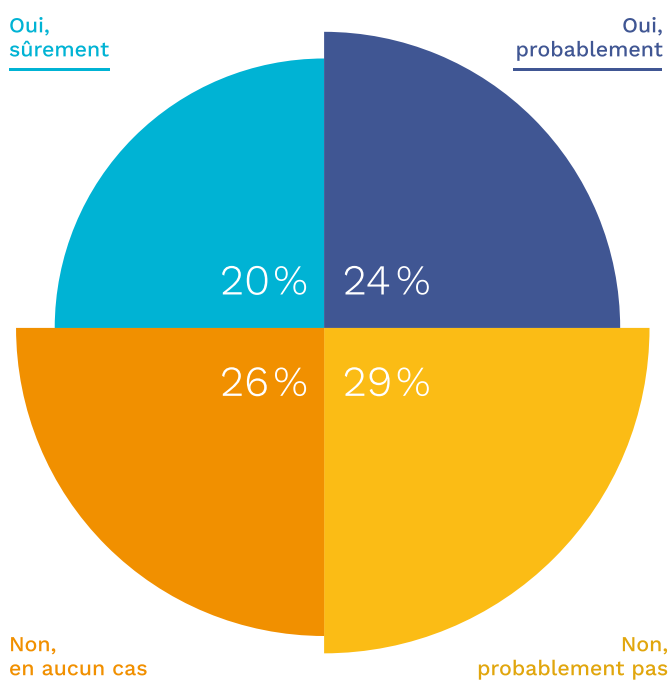
La part d'intérimaires prêts à accepter un CDI continue de baisser, malgré un soubresaut en 2022

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI Intérimaire) si une agence d'emploi vous le proposait ?



Répondants → Intérimaires



44%

ensemble de OUI

RAPPEL

2022	40%
2021	46%
2020	37%
2019	46%
2018	50%
2017	49%
2016	53%
2015	62%
2014	73%

55%

ensemble des NON

NSP 1%

Les éléments présents sont complétés par une étude approfondie sur le CDI Intérimaire.

À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



44 %

des intérimaires accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé

Le niveau d'acceptation d'un CDI se stabilise un peu en-dessous de 50% depuis 2020.

Depuis 2015, le taux d'acceptation du CDI sera passé de 73% à 44%.

Les raisons d'accepter le CDI Intérimaire portent avant tout sur son caractère "rassurant" : stabilité de l'emploi, avantages d'un CDI classique

QUESTION

Pour quelles raisons accepteriez-vous un CDI-I ?



Répondants → Intérimaires

1

Maintien de l'activité professionnelle (stabilité de l'emploi, sécurité de l'emploi)

2

Une indemnisation à la hauteur du travail effectué (bonne rémunération, sécurité financière...)

3

Possibilité de décrocher un CDI à la fin de la mission

4

Possibilité d'embauche

5

Possibilité de bénéficier des avantages d'un CDI classique (prêt dans les banques, congé payé, crédit...)

QUESTION

Pour quelles raisons refuseriez-vous un CDI-I ?



Répondants → Intérimaires

1

Manque de possibilité d'évolution

2

Domaine de compétence non pris en compte dans l'attribution des missions

3

Manque de flexibilité de planification des missions (manque de temps entre les missions,...)

Questions posées à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉRIMAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE
WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

**OBSERVATOIRE DE
L'INTÉRIM ET
DU RECRUTEMENT**